

LE JOURNAL DE SAINTE-MARIE DE RÉ

EDITO

Chères maritaises,
Chers maritais,

*Une parenthèse enchantée...
et après ?*

Suite à des semaines d'agitation politique, la France est redevenue, pendant un temps, apaisée et festive ; enthousiasme suscité par les J.O., performances des athlètes, esprit de communion retrouvé.

Et maintenant ? les annonces du gouvernement laissent pantois. Ainsi les collectivités locales devraient mettre en place des cures d'austérité et faire face à des contraintes budgétaires toujours plus fortes : pas moins de 5 milliards d'euros.

Qu'on ne s'y trompe pas, le niveau de la dette pour les collectivités (208 milliards) est très loin de celui de l'État (3200 milliards), comme celui du déficit. Et de rappeler que la dette des collectivités locales finance les dépenses d'investissement et contribuent très largement à l'effort national.

Une soi-disante mauvaise gestion des collectivités ? C'est oublier que les collectivités ne peuvent pas voter un budget en déficit. C'est oublier les nombreux transferts de charges de l'Etat sans compensation. Citons, par exemple, l'entretien des digues ou la gestion du recul du trait de côte.

La solution ? Réduire le nombre d'agents municipaux ? Cela en dit long sur le devenir des services de proximité et à terme sur le service public rendu aux usagers, ses valeurs.

Nous sommes tous conscients des enjeux et des impératifs pour des secteurs essentiels : le logement, l'éducation, la santé et la recherche médicale.

Concernant notre commune, sa gestion financière est classée « excellente » depuis plusieurs années par les services de l'Etat. Notre capacité d'autofinancement et de désendettement sont confortables. Ce qui permet de financer des projets structurants et nécessaires pour le développement de la Commune sans avoir à lever de nouveaux impôts : les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2016.



Bien à vous,
Gisèle Vergnon,
Maire de Sainte Marie de Ré

FOCUS

LA CHARTE DU TEMPS MÉRIDIDIEN

Après 1 an de travail, la charte du temps méridien a été inaugurée le jeudi 26 septembre 2024. Impulsée par les animateurs, le personnel de la restauration scolaire et encouragée par l'adjointe au maire Catherine Sarrion, elle définit les règles du bien vivre ensemble pendant la pause méridienne. Elle a été pensée et écrite avec les enfants et mise en dessin par l'illustratrice Carole Conan.

L'an dernier, suite à certains constats, les animateurs ont voulu redéfinir un cadre plus clair et poser des limites.

Cette heure et demie est un temps de pause dans les activités journalières de l'enfant. Se situant autour de midi, elle permet de se restaurer et de se détendre.

À Sainte Marie de Ré, l'essentiel des élèves mangent au restaurant scolaire, soit : 170 repas servis par jour (maternelles et élémentaires confondus), deux services de 45 minutes chacun. Cela permet ainsi aux enfants de bénéficier d'un temps récréatif.

La pause méridienne est un temps organisé et géré par la commune. Les acteurs éducatifs présents sont des agents municipaux employés par la collectivité de Sainte Marie de Ré.

L'espace cour est encadré par trois animateurs. Dans chaque réfectoire, un agent de la restauration scolaire assure le service du midi et un animateur est également présent afin de veiller au bon déroulement du service.

Ce sont ces agents, animateurs et personnels du restaurant scolaire,

tous légitimes auprès des enfants, qui ont travaillé en concertation, main dans la main, afin d'apporter davantage de cohésion au sein des différents services.

Dans cette démarche, il nous semblait nécessaire d'impliquer les premiers concernés : les enfants. Au travers d'ateliers : jeux, ateliers philo, théâtre forum... nous avons pu recueillir leur parole, leur problématique et des solutions afin d'élaborer des règles, leurs règles, qui seront bien mieux comprises et appliquées (si elles émanent d'eux).

Ce travail a été mis en dessin par Carole CONAN afin d'obtenir un visuel adapté aux enfants avec une facilité de lecture et de compréhension. Des panneaux ont

été installés dans la cour et dans les réfectoires. Cette illustratrice et maman de l'école s'est impliquée dans ce projet aux côtés des services.

Les parents et responsables légaux ont aussi reçu cette charte détaillée.

En parallèle de ce travail, les animateurs ont enrichi leurs compétences (formations, échanges de savoir, ...). Ainsi depuis plusieurs semaines, des pôles d'activités sont proposés aux enfants, favorisant la pratique sportive, le retour au calme, le partage et le temps libre.

Nous espérons vivement que ce travail portera ses fruits pour cette année scolaire 2024/2025 et celles à venir. ■



Les acteurs éducatifs et l'illustratrice Carole Conan

Catherine Sarrion, adjointe en charge de l'ALSH

ATSEM : DES ACTEURS CLÉS DU BIEN ÊTRE DES ENFANTS DE NOTRE ÉCOLE

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles occupent un rôle majeur dans l'éducation, l'épanouissement et le bien-être des enfants de 3 à 6 ans. Ces professionnels de la petite enfance travaillent en étroite coopération avec les enseignants. Préparation des matériels pédagogiques, aide à la réalisation des activités manuelles, supervision des repas et des siestes... des missions très variées.

À Sainte-Marie de Ré, trois ATSEM accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Rencontre avec Karine, Nathalie et Justine.

Karine vient de rejoindre notre équipe suite au départ à la retraite d'une ancienne collègue. Elle s'occupe de la classe des petites et moyennes sections : « J'ai travaillé 13 ans dans l'animation à Paris avant de m'épanouir en tant qu'ATSEM. Je suis ravie de faire partie de cette nouvelle équipe ! J'avais l'impression que mon ancien poste ne me permettait plus de vivre pleinement le métier. Ici, je retrouve cet esprit de collaboration avec les enseignants. »

Nathalie accompagne avec dévouement la classe de la moyenne et grande section. Son parcours a débuté il y a 20 ans lorsqu'elle a découvert cette profession : « Avant de me lancer dans ce métier, j'ai travaillé dans l'entreprise de mon mari qui est électricien. À cet occasion j'ai découvert le groupe scolaire Louis Gaucher et j'ai souhaité proposer mes services. J'ai commencé à faire des remplacements et, très vite, j'ai réalisé que travailler avec les enfants était une évidence pour moi. J'ai appris à comprendre leurs comportements et la psychologie enfantine. La patience est primordiale. Il faut aussi être attentif aux besoins des enfants et savoir s'adapter à leurs émotions. Je me lève chaque matin avec le sourire, prête à vivre une nouvelle journée. »

Justine s'occupe de la classe de grande section. Elle travaille avec les tout-petits depuis ses 16 ans : « J'ai commencé par des stages dans des écoles maternelles et cela m'a conforté dans mon orientation. Le contact avec les enfants m'a tout de suite comblée. Je les trouve tellement dynamiques et drôles ! C'est un bonheur de les voir évoluer. Ce que j'aime, c'est vraiment de les voir grandir et découvrir le monde. Chaque jour est une nouvelle aventure ! Les enfants ont une façon si unique de voir les choses. Ils sont créatifs, pleins d'énergie. »

A nos ATSEM qui font que nos enfants grandissent en toute sérénité et avec le sourire. Elles transforment chaque journée d'école en aventure. Un grand merci pour votre bienveillance pour tous nos élèves. ■



Nathalie, Karine et Justine. Les 3 atsem de l'école.

Christelle Etienne, déléguée aux affaires scolaires

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

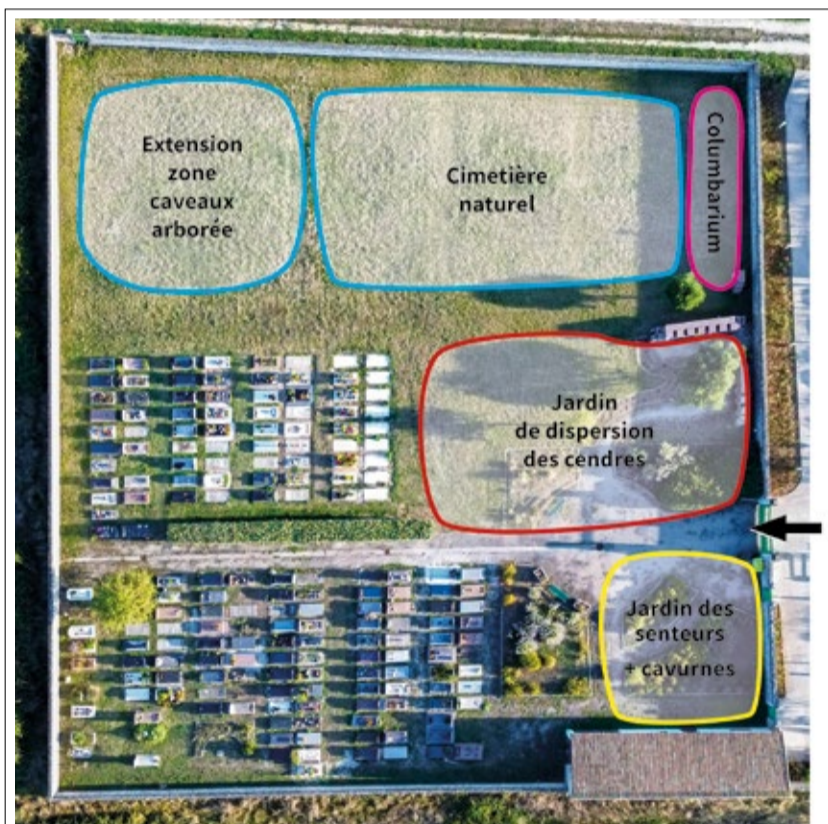


LE CLOCHER RESTAURÉ (crédit photo Yann Werdefroy)

La belle restauration extérieure du clocher est achevée et après la trêve estivale, les travaux de l'église reprennent avec la réfection des murs extérieurs et dès janvier 2025 l'intérieur de l'édifice, murs, sol, vitraux, portails. ■

LA VÉGÉTALISATION DU NOUVEAU CIMETIÈRE

La végétalisation du nouveau cimetière démarre en novembre prochain avec la plantation de 49 arbres : mûriers platanes, tamaris, amandiers et arbres de Judée. Le réaménagement intérieur se fera en 2025 comme indiqué sur le plan. ■



plan d'aménagement nouveau cimetière

Anne pawlak, adjointe Patrimoine

LOGEMENTS SOCIAUX

Cet été, les logements de la **Place Eudes d'Aquitaine** ont été livrés, deux T2 au premier étage. Cela a permis l'installation de deux personnes en recherche urgente de logement.

Le Fougeroux

La remise des clés des 15 premières maisons en accession à la propriété s'est déroulée les 24 et 25 septembre. 15 familles vont donc s'installer avec leurs enfants (en tout 27). Nous leur souhaitons une bonne installation.



Les logements locatifs d'Habitat17 des Fougeroux (3 T3 et 3 T4) ont eux aussi été livrés le 01 octobre. La commission d'attribution a eu lieu le 20 Août. 6 familles (10 enfants au total) ont pu s'y installer. Ces 6 familles étaient : soit en habitat précaire avec leurs enfants, soit logées dans le privé avec des loyers prohibitifs ou des logements insalubres.

Les travaux continuent dans la zone des Fougeroux pour la livraison de la tranche 2 en 2025, puis de la tranche 3. Les extérieurs seront finalisés avec de la verdure et des cheminements piétons selon les plans présentés en réunion.

Tout cela a été possible grâce à l'investissement important de la commune sur le plan financier mais aussi grâce à l'implication des élus et des services municipaux. La Compagnie Vendéenne du Logement, véritable partenaire depuis le début avec la commune de ce projet, en a permis l'aboutissement.

Mais malgré les efforts et les investissements de la commune, le nombre de demandes de logements est toujours en augmentation et les prix des loyers proposés dans le privé sont souvent trop élevés.

La situation se précarise pour un certain nombre de familles, logement insalubre, logement

précaire (mobil-home, caravane, bail de 6 mois) ou surpopulation dans le logement.

Ces familles qui travaillent, ont pour la plupart un CDI, mais leurs revenus et les garanties demandées par les loueurs ne leur permettent pas d'accéder à un logement décent.

La pénurie et la difficulté de se loger sont telles que les jeunes n'ont comme solution que de partir sur le continent et souvent à une distance de plus en plus grande.

Pourtant des solutions existent pour faciliter la location à l'année d'un logement.

Vous avez un logement à louer ?

➤ **Engagez-vous dans la location solidaire avec une agence immobilière à vocation sociale.** Renseignements : ALIZES17 - 05 46 27 50 15 :

- Location sereine, gestion personnalisée, possibilité souscrire assurance, impayés...

- Fiscalité avantageuse

- Attention portée à votre patrimoine, accompagnement dans la durée pour entretenir et valoriser votre logement.

➤ L'ADIL au 05 46 34 41 36 vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement que vous soyez locataire ou propriétaire.

➤ **Habitat et Humanisme au 05 46 29 04 61 : Optez pour une location de votre bien, tranquille, sûre et solidaire :**

- Tranquillité de gestion

- Fiscalité avantageuse

- Aides à la rénovation (sous certaines conditions)

- Satisfaction d'agir contre le mal-logement

➤ **Garantie Visale prise par le locataire** avec Action Logement au 09 70 80 08 00 - caution pour le locataire (impayés et dégradations)

➤ **Garantie des loyers impayés prise par le propriétaire**, peut également couvrir dans certains cas les dégradations

Nous avons un territoire qui est dynamique par ses nombreuses associations, ses commerces et restaurants, son école, mais pour continuer à faire vivre ce territoire nous avons besoin de ses habitants. Il faut que l'exode cesse, c'est la responsabilité de chacun. ■

Isabelle Ronté, adjointe au logement

RÉUNIONS DE QUARTIER

Les prochaines réunions de quartier se tiendront :

Mardi 15 octobre, à 18h, salle des Tilleuls : secteur 8, Référent du quartier M. GOUALC'H.

Jeudi 21 novembre, à 18h, Petite école (La Noue) : secteur 4, Mme DUBOIS LEMAITRE.

Mardi 10 décembre, à 18h, Petite école (La Noue) : secteur 7, M. ANDREANI.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT QUALITATIF DE LA RUE DE LA TONNELLE



au maire, est à contacter par mail littoral@saintemariedere.fr ou en mairie pour rendez-vous. ■

Au-delà des travaux d'aménagement de la place d'Antioche, ceux de ce 4ème trimestre 2024 seront consacrés à la dernière portion de voirie de la rue de la Tonnelle et seront bien-sûr dans la continuité de l'existant : espaces verts, pavés de part et d'autre de la voie, enrobé clouté pour la partie circulante. Ils ont débuté le 14 octobre dernier pour environ 6 semaines.

Pour toute information, Jean-Philippe Guillemoteau, adjoint

RESPIRÉ : TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service de transport à la demande Respi'Ré est dorénavant équipé d'un véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Pour profiter du service, il suffit de réserver au 05 46 09 20 15 au plus tard à 17h la veille du déplacement en indiquant date et horaire du déplacement ainsi que le lieu de prise en charge. Ne pas oublier de préciser lors de la réservation la nécessité d'un véhicule adapté pour les PMR.

Ce service, ouvert à tous, totalement gratuit, permet d'être pris en charge à domicile et d'être déposé à l'un des 30 arrêts proposés sur l'île de Ré. Le retour s'effectue depuis un des arrêts vers l'adresse de départ.

+ d'infos : cdciledere.fr/transport-a-la-demande ■

COLLECTE AMIANTE

La Communauté de Communes de l'île de Ré organise une collecte de déchets d'amiante pour les particuliers sur la déchèterie d'Ars en Ré mercredi 23 octobre 2024 de 9h à 12h et de 14h à 16h. (N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès aux déchèteries).

+ d'infos : cdciledere.fr/sinscrire-a-la-collecte-de-lamiante ■

UNE SCULPTURE DANS LE JARDIN DE LA PETITE ÉCOLE

Le projet artistique a été mis en place par la Municipalité de Sainte-Marie de Ré dans le but de promouvoir les artistes résidant sur le territoire de la commune. Un budget de 3000€ est alloué au lauréat, désigné par un comité de sélection composé d'élus et d'artistes.

Deux projets ont été réalisés à ce jour : en 2021, L'Ours « Pool Party » de Gauthier Sauvage sur le fronton de l'ANCRE Maritime et en 2022, La fresque de Jérôme Bouyer Salle des Paradis.

Le thème imposé est celui de l'environnement (défi climatique, développement durable...), l'un des axes majeurs soutenus par la commune.

Cette année 2024, la municipalité souhaitait une sculpture pour orner le jardin de la Petite École et valoriser ce lieu accueillant des expositions d'avril à septembre chaque année. C'est Elisabeth Mertz qui a été choisie avec son œuvre intitulée « L'espoir entre nos mains ». La sculpture a été dévoilée dimanche 29 septembre 2024 en présence de l'artiste et d'un public venu nombreux malgré le temps incertain.

L'artiste nous présente son travail : « L'idée de cette œuvre, réalisée totalement en argile pour limiter au maximum l'empreinte carbone, a très vite pris forme dans mon esprit. Tous les jours, on nous annonce une nouvelle catastrophe écologique. Notre planète est en danger.

La base de cette œuvre est donc notre planète noircie, desséchée, de plus en plus hostile. Qui peut la sauver ? Nous, humains, qui que nous soyons, quel que soit l'endroit où nous habitons.

De cette terre émergent deux mains, une de femme et une d'homme qui s'unissent pour accueillir le symbole du renouveau, de la vie : un arbre, blanc, pur, préservé de tout ce désastre.

Je voudrai que cette œuvre sensibilise chacun d'entre nous. Nous pouvons encore parvenir à sauver notre planète, l'espoir demeure : d'où son titre « L'Espoir entre nos mains ». »

Venez admirer cette œuvre dans le jardin de la Petite École à La Noue. Elle fait désormais partie du patrimoine de la Commune de Sainte Marie !



Elisabeth Mertz - Projet artistique 2023/2024

Catherine Sarrion, déléguée culture

[DU CÔTÉ DES SÉNIORS]



THÉÂTRE EN CHANSONS À SAINTE MARIE DE RÉ !

La commune de Sainte Marie de Ré vous convie à assister à un spectacle de théâtre musical et humoristique sur le « bien vieillir ».

Le spectacle, « Une nouvelle saison » de la compagnie Vol de Nuit, pose un regard neuf et positif sur la retraite. Ici on rit, on chante, et surtout on distille les pistes d'une retraite heureuse. Voilà de quoi se remonter le moral, ensemble !

Lundi 9 décembre 2024
à 15h Salle des Paradis à Sainte Marie de Ré
Spectacle gratuit - Ouvert à tous

Possibilité de transport / réservation conseillée :
contactez la mairie au 05 46 30 21 24

En partenariat avec la Carsat Centre Ouest



ATELIER « MÉMOIRES DE VILLAGE »

L'atelier « mémoires de village » se poursuit. Il est encore temps de s'y inscrire. Séniors, en groupe, venez partager la mémoire du village et raconter Sainte Marie de Ré.



Tous les lundis à 14h - salle des tilleuls

Informations et inscriptions, demandez Xavier :

- ▶ Par téléphone 05 46 30 21 24
- ▶ À la Mairie, 32 rue de la République du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

PROJETS EN COURS ET À VENIR 2024 / 2025

1 PLACE D'ANTIOCHE - PHASE 1

Les travaux de requalification de la place d'Antioche ont débuté le 07 octobre dernier. Cette première phase doit se terminer le 14 novembre*. Elle concerne la partie sud de la place, rue Basse, entre le commerce Médical Rétais et la sortie du Cabinet Médical.

Les commerces et les halles restent ouverts aux jours et heures habituels pendant ces travaux.

Les commerçants ambulants sont à retrouver place des Tilleuls tous les jours, de 8h30 à 13h (sauf les lundis).

Le pôle médical est lui aussi toujours accessible par la rue du Vieux Chai.

La circulation et le stationnement sont interdits, un passage piétonnier sécurisé est en place pour l'accès aux commerces. Une déviation est installée par la rue des Villages et la rue du Clos.

Le parking du Centre Bourg, face à la salle des Paradis, ainsi que les stationnements place d'Antioche (depuis la rue du XIV juillet) sont accessibles et gratuits.

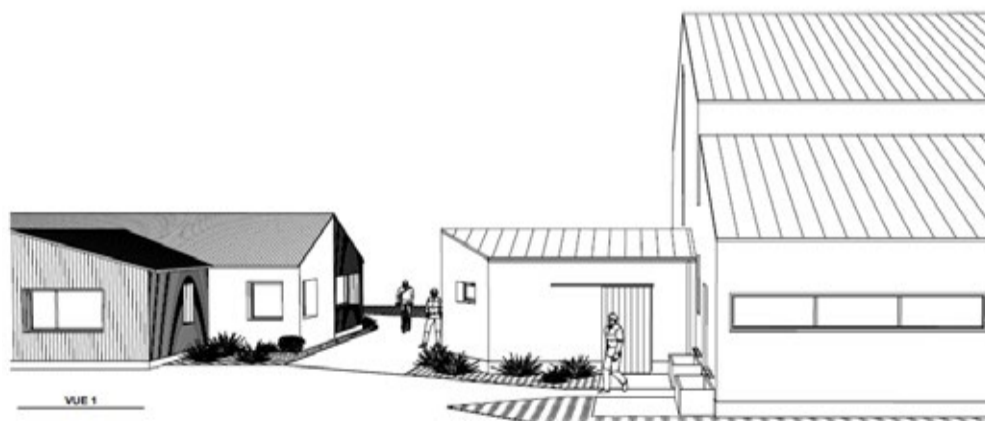
* Dates susceptibles d'être décalées en fonction des aléas météorologiques.

Pour plus de renseignements : Jean-Philippe Guillemoteau, adjoint à la voirie : littoral@saintemariedere.fr

3 GYMNASSE / EXTENSION

À la demande des associations sportives, cette extension côté ouest du gymnase répondra à leurs attentes : nouvelle surface de rangement, bureau et douche obligatoires par les arbitres des matchs de foot.

Début des travaux décembre 2024, livraison avant l'été 2025.



2 INSTALLATION DE SANITAIRES



Situé à l'arrière de l'école et en face du Petit Bois, cet équipement était devenu indispensable à proximité des équipements très fréquentés, tels que terrain de tennis, skate Parc, aire de jeux, City stade, ...

Le début des travaux est prévu en fin d'année. Livraison prévue pour Pâques 2025.

4 PLACE EUDES D'AQUITAINE

Comme proposé en 2013 pour la mise en place du 30km/h sur la commune,

Comme proposé en 2015 pour la création de la salle des Paradis,

De nouveaux ateliers participatifs sont bien sûr prévus pour le futur aménagement de la place de l'Église.

Le premier atelier se tiendra le 22 octobre prochain en mairie. Vous êtes déjà nombreux résidents permanents et secondaires à avoir manifesté votre intérêt !!

Cet atelier sera animé par les architectes



du CAUE 17 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Il débutera par une visite sur site.



AGENDA DES SORTIES

19 OCTOBRE 2024 > 05 JANVIER 2025

De nombreuses animations (concerts, expositions, soirées dansantes...) se déroulent à Sainte-Marie-de-Ré. Retrouvez-les sur www.saintemariedere.fr, rubrique «Agenda», sur Facebook, Instagram et Panneau Pocket.

OCTOBRE

19 & 20 • 10h > 18h

LEGSPLAY Lego® Playmobil®
📍 Salle des Paradis

Du 19/10 au 02/11

Des Vacances à la médiathèque
Demandez le programme...

Mercredi 23 • 18h30

Céleste
avec Sigrid Gloanec ("seule en scène")
Mise en scène Chica Bigarnet
Les derniers moments de la vie de Marcel Proust au travers de sa fidèle servante.
📍 Médiathèque
Public Adulte & Adolescent / Sur Réservation

Vendredi 25 • 15h > 18h

Faites vos jeux !
Que vous soyez petits ou grands (ou les deux), venez jouer avec nous !
📍 Médiathèque

Samedi 26

15h Marche Octobre Rose
Boucle départ/arrivée place des Tilleuls
Dress Code Rose

20h Cabaret des Baladins

avec les danseuses de Cabaret de FA SI LA DANSER.
📍 Salle des Paradis
Réservation recommandée : 06 74 91 04 60

Dimanche 27 • 11h

Festival Ré Majeur
CONCERTÔT d'Hélène Escriva
📍 Salle des Cérémonies, mairie
Infos & billetterie : remajeur.com ou lamaline.net

NOVEMBRE

Vendredi 1^{er} • 15h > 18h

Bal d'Halloween 📍 Salle des Paradis
Infos : Ass Parents d'élèves Drôles de Maritais

Mercredi 06 • 10h30

Histoires de... 📍 Médiathèque
Dès 3 ans, entrée libre

Samedi 09 • 11h

Café Papote 📍 Médiathèque
Adultes, réservation conseillée

Lundi 11 • 11h15

Commémoration
📍 Monuments aux morts

Mardi 12

15h Mardi cinéma
Nom du film sur demande
📍 salle des Cérémonies . Mairie

18h30 Réunion publique : Dignes et érosion où en est-on ?
📍 Salle des Paradis | Infos : cdciledere.fr

Mercredi 13 • 10h

Bébés Lecteurs 📍 Médiathèque
0 - 3 ans, entrée libre

Vendredi 15 • 18h30

Rencontre avec l'auteur Jennifer Lesieur "Antactica Blues"- FIFAV
📍 Médiathèque
Ados - Adultes, réservation conseillée

Vendredi 22 • 20h

Loto 📍 Salle des Paradis
Infos : Comité de Jumelage Philippsburg

23 et 24 novembre • 9h > 18h

Marché de Noël 📍 Salle des Paradis
Infos : Comité de Jumelage Philippsburg



DÉCEMBRE

Du 30/11 au 1er/12

24h de l'île de Ré
Par Les Dés Jantés
📍 Salle des Paradis

Du 1^{er} au 20

Boîte aux lettres du Père Noël
📍 Places d'Antioche et des Tilleuls

Du 02 au 06 • Horaires Mairie

Distribution de Panier Gourmand aux aînés
📍 Salle des Cérémonies . Mairie
Maritais + 72 ans, sur inscription

Mercredi 04 • 10h30

Histoires de...
📍 Médiathèque | Dès 3 ans, entrée libre

Samedi 07 • 11h

Café Papote
📍 Médiathèque | Adulte, entrée libre

Lundi 09 • 15h

Théâtre en chansons
📍 salle des Paradis

Mardi 10 • 15h

Mardi cinéma
Nom du film sur demande
📍 salle des Cérémonies . Mairie

Mercredi 11 • 10h

Bébés Lecteurs
📍 Médiathèque | 0 - 3 ans, entrée libre

Jeudi 12 décembre

Noël des enfants maternelles et élémentaires CP CE1 CE2

Samedi 14 • 11h

"Contes en musique"
Stéphanie Guérineau et Olivier Borne
📍 Médiathèque
Adultes, Réservation conseillée



Dimanche 15 • 17h30

Concert école de musique
📍 Salle des Paradis

Mardi 17 • 12h

Déjeuner des aînés
📍 Salle des Paradis
Inscription obligatoire en Mairie jusqu'au 06/12/2024

Vendredi 20 décembre

Noël des enfants CM1, CM2, 6^{ème}

Du 23 au 31 • 10h à 12h30

Animations sur les places d'Antioche et des Tilleuls
Programme détaillé à venir

Lundi 23 • 10h à 12h

Visite du Père Noël en chanson
avec Cadence en Ré
📍 Place des Tilleuls

Mardi 24 • 10h à 12h

Visite du Père Noël en chanson
avec Cadence en Ré
📍 Place d'Antioche

Mardi 31 • 20h

Réveillon dansant 📍 Salle des Paradis
Réservation : Comité des Fêtes et Animations
0632326630 - 0688354629

VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

Dimanche 05/01/2025

15h Salle des Paradis

La Médiathèque fermera ses portes du 23 au 29 décembre 2024

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Sainte Marie de Ré Autrement

Le compostage collectif maritais

Deux sites de compostage de quartier sont actifs à Sainte Marie. Quoi de plus naturel, direz-vous, puisque les municipalités françaises ont l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2024 de fournir à leurs habitants un dispositif d'élimination de leurs bio-déchets distinct des ordures ménagères. L'île de Ré a fait le choix de privilégier le compostage collectif et donc le traitement sur place de ses bio-déchets pour des raisons évidentes d'efficacité écologique et de diminution des émissions de gaz à effet de serre qu'aurait généré un ramassage à domicile par camion.

Or, à ce jour, les objectifs de déploiement et d'exploitation des sites de compostage îliens ne sont pas encore atteints sur l'île. Sainte Marie a pris de l'avance, deux raisons à cela :

- Un fort engagement des deux listes élues au conseil municipal. La liste Autrement, bien que minoritaire, a eu un positionnement constructif sur ce thème qui correspond à son fort engagement écologique exprimé dans son programme depuis plusieurs années.
- Un magnifique engagement sur le terrain de bénévoles formés à cette tâche et avec l'appui constant et efficace du Centre Technique Municipal en liaison avec le service des déchets de la Communauté de Communes.

Il importe de souligner cette réussite sur un sujet moins modeste qu'il n'y paraît.

Concertation citoyenne pour la place de l'église

Prochainement la place de l'église va vivre un projet de réaménagement et il y a une bonne nouvelle qui accompagne ce projet : l'élaboration débutera par un atelier participatif

ouvert aux citoyens. Certes les horaires seront en matinée et la taille du groupe limité (tous les volontaires ne pourront peut-être pas participer) mais tout de même l'événement est inédit et sera une première pour notre commune.

Voilà que le travail va reposer sur une réflexion collective. Bravo et Enfin dit Autrement.

Nous demandons des actions en faveur de la concertation citoyenne depuis 2020. Nous écrivions dans un précédent journal à propos de la place d'Antioche « Poser ensemble les composantes du cahier des charges, voilà une méthode qui n'a pas été choisie. Nous avons seulement eu droit à un simulacre de concertation où lors des réunions publiques, il convenait juste de prendre connaissance des décisions prises par la majorité municipale et où les habitants ne pouvaient qu'intervenir pour poser des questions et non contribuer à la construction du projet. »

Aujourd'hui, on se félicite que nos recommandations soient enfin suivies, dommage que cela intervienne si tard cela aurait rendu plus performant, le plan de stationnement et de circulation, l'aménagement de la place d'Antioche sans couper un arbre, le projet du Faugerou.

Maintenant nous attendons la suite : Une concertation élargie pour définir l'usage de l'immeuble municipal de la rue de république et retravailler collectivement le projet du nouveau village artisanal, de plus de 2 hectares, le long de la route départementale. ■

Le groupe MINORITAIRE : France Bonté, Jean-Yves Breilloux, Didier Guyon, François Léonard, Marie-Hélène Scotto

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Clairement engagés pour Sainte Marie de Ré

Nous sommes au début de l'automne, les enfants sont rentrés à l'école, les touristes sont repartis, restent les bons moments. Le programme de cet été, riche en manifestations diverses a su séduire aussi bien les maritais, que les touristes. « La guinguette » de Montamer est devenue un élément incontournable du vendredi soir, que l'on vienne seulement pour un moment, boire un verre, manger ou danser. Les séances de cinéma en plein air, le feu d'artifice, musique en Ré attirent de plus en plus de monde et nous avons eu la chance d'avoir un temps clémente. Les enfants n'ont pas été oubliés avec les « lundis jeux ».

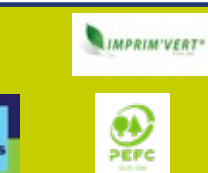
Tout cela grâce à Noëlle Rayneau et à la commission « fêtes et cérémonies », mais aussi l'équipe des services techniques en charge des animations.

Nous n'oublions pas non plus, l'implication des associations et de certains restaurateurs - fête du 6 aout, marchés gourmands, brocantes, marchés des créateurs, concerts ... - qui nous ont fait vivre des moments festifs tout au long de l'été.

Mais toutes ses soirées ne seraient pas aussi conviviales sans l'enthousiasme des maritais et des touristes qui plébiscitent nos animations chaque année et surtout elles ne pourraient avoir lieu sans les nombreux maritais bénévoles qui répondent toujours présents.

Sainte Marie de Ré reste dynamique même en basse saison, n'oubliez pas de consulter l'agenda des animations. ■

Le groupe MAJORITAIRE



Mairie de Sainte-Marie de Ré
32, rue de la République
17740 Sainte-Marie de Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Site internet saintemariedere.fr
Panneau Pocket
Facebook Instagram



Directrice de la publication : Gisèle Vergnon
Comité de rédaction : Gisèle Vergnon, Nathalie Fruhauf et les élus
Photos : Mairie de Sainte-Marie de Ré, Yann Werdefroy
Réalisation : Nathalie Fruhauf
Impression : Le Nouvel R // Dépôt Légal n°1135